



La Déléguee fédérale à la Migration, aux Réfugiés
et à l'Intégration - Service pour l'Égalité
de Traitement des Travailleurs de l'UE



Bureau pour la
promotion de l'égalité des
Travailleurs de l'UE

Guide des administrations allemandes à l'usage des citoyennes et des citoyens de l'UE





Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Séjourner en Allemagne				
Déclaration de domicile	Bureau de déclaration de domicile (Einwohnermeldeamt) ou Services d'information aux citoyens (Bürgeramt) de votre lieu de résidence.	Dans un délai de 14 jours après votre entrée sur le territoire, en cas de transfert de domicile en Allemagne.	Cette démarche doit être faite en personne (il est toutefois possible de vous faire représenter). Veuillez vous munir de l'attestation d'emménagement fournie par votre propriétaire.	Justificatif de domicile (Meldebestätigung) (Document délivré à titre gracieux)
Déclaration de changement de résidence (lors d'une expatriation)	Bureau de déclaration de domicile (Einwohnermeldeamt)/ Services d'Information aux citoyens (Bürgeramt)	Au plus tard 14 jours après votre déménagement.	Cette démarche n'est pas nécessaire si vous emménagez dans une nouvelle résidence en Allemagne.	Justificatif de départ de la résidence (Abmeldebestätigung) (Document remis à titre gracieux)
Permis de séjour – NON nécessaire pour les ressortissants de l'UE/ de l'EEE			Les articles 2 à 4 de la Loi relative à la libre circulation des personnes/UE (Freizügigkeitsgesetz/EU) s'appliquent à l'entrée dans et au séjour sur le territoire fédéral.	
Carte de séjour – pour les membres de la famille ressortissants d'États tiers	Service des Étrangers (Ausländerbehörde) de votre lieu de résidence	Après votre entrée sur le territoire fédéral (avec un visa).	Uniquement pour les membres de la famille des citoyens de l'UE ressortissants d'États tiers ! Délivrée pour les séjours de 3 mois minimum.	Carte de séjour



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Se loger				
Logements sociaux Autorisation d'emménager dans un logement social (WBS)/ Formulaire RlvF (RlvF-Bescheinigung)	Office du Logement (Wohnungsamt) de votre lieu de résidence : pour obtenir une autorisation d'emménager dans un logement social ou un formulaire RlvF.	L'autorisation/ le formulaire sont requis pour emménager dans un logement social.	Cela est possible jusqu'à un certain plafond de revenus (variable en fonction de l'État fédéré (Land) où vous résidez). Ex : Berlin	Autorisation d'emménager dans un logement social (valable un an)
Allocation de logement (Wohngeld)	Office du Logement (Wohnungsamt) de votre lieu de résidence .	L'allocation de logement est attribuée à compter du mois où vous avez déposé votre demande d'allocation.	L'allocation est octroyée en fonction de vos revenus, de la taille de votre ménage et du montant de votre loyer.	Notification d'attribution de l'allocation de logement (valable 1 an)



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Travailler				
Permis de travail	Ce document n'est PAS nécessaire pour les ressortissants des États membres de l'UE/ de l'EEE.			
Reconnaissance de qualifications professionnelles	P. ex. : administrations des Länder (États fédérés), Chambres des métiers de l'artisanat, site Internet de l'IHK-FOSA : veuillez utiliser l'assistant de recherche d'équivalence (Anerkennungsfinder).	Avant d'exercer un emploi	Selon la profession envisagée, il sera nécessaire d'engager une procédure de reconnaissance de vos qualifications professionnelles (veuillez consulter l'assistant de recherche d'équivalence - Anerkennungsfinder).	Certificat de reconnaissance de qualifications
Numéro d'identification fiscale (NIF)	Bundeszentralamt für Steuern (Office fédéral des Impôts à Bonn)	Le NIF vous sera adressé par courrier automatiquement dès que vous aurez déclaré votre domicile en Allemagne auprès des autorités compétentes.	Veuillez communiquer votre numéro d'identification fiscale à votre employeur.	Numéro d'identification fiscale
Carte d'assuré social (document mentionnant votre numéro d'affiliation à l'assurance pension)	Assurance Pension allemande (Deutsche Rentenversicherung Bund) et agences régionales (outil de recherche d'agence régionale et de service téléphonique)	Le document vous sera envoyé après transmission, par l'employeur, des informations requises à la Caisse.	Veuillez présenter ce document à votre (nouvel) employeur.	Document mentionnant votre numéro d'affiliation à l'assurance pension



La Déléguée fédérale à la Migration, aux Réfugiés
et à l'Intégration - Service pour l'Égalité
de Traitement des Travailleurs de l'UE



Bureau pour la
promotion de l'égalité des

Travailleurs de l'UE

		Attribué automatiquement aux personnes nées à partir de 2005.		
--	--	--	--	--



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Travailler				
Assurance maladie	Il n'y a pas d'administration. Veillez consulter la liste des Caisses d'assurance maladie publiques (du régime légal).	Une fois que vous avez obtenu un contrat de travail en Allemagne et/ou lorsque vous y avez transféré votre domicile.	Veillez vous faire enregistrer auprès de la Caisse d'assurance maladie de votre choix.	Carte d'assurance maladie
Se mettre à son compte ou créer une entreprise	Plusieurs autorités sont compétentes : veillez consulter ce guide des administrations (Behörden - Wegweiser).		Le guide est également disponible sous forme d'application.	



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document dél
Allocation de chômage/ Aide sociale				
Allocation de chômage (Arbeitslosengeld)	Agence pour l'Emploi (Agentur für Arbeit) de votre lieu de résidence.	Veillez à vous inscrire comme demandeur d'emploi 3 mois avant l'arrivée à échéance de votre contrat, ou dès que vous apprenez que vous allez perdre votre emploi.	Veillez vous inscrire comme demandeur d'emploi et déposer une demande d'allocation de chômage (ces démarches peuvent également être effectuées en ligne). Veillez prendre note des conditions ouvrant droit à l'allocation de chômage.	Notification d'attribution de l'allocation de chômage I (Arbeitslosengeld I).
Allocation de chômage (Arbeitslosengeld II, appelé en Allemagne « Hartz IV »)	« Jobcenter » de votre lieu de résidence .		Ayant-droits aptes à travailler se trouvant dans le besoin. (Voir les conditions ouvrant droit à l'allocation de chômage II)	Notification d'attribution de l'allocation de chômage II.
Aide sociale (Sozialhilfe) (attribuée en vertu du livre XII du Code social allemand - SGB XII -)	Service communal de l'Aide sociale (Sozialamt) de votre lieu de résidence.		Ayant-droits inaptes à travailler se trouvant dans le besoin.	Notification d'attribution de l'aide sociale.



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Famille/ Enfants				
Allocations familiales (Kindergeld)	<p>Caisses de prestations familiales (Familienkassen) de votre lieu de résidence.</p> <p>Dans les cas transfrontaliers, p.ex. lorsque les membres de la famille vivent séparément, l'autorité compétente dépend du pays d'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Belgique, Bulgarie, Luxembourg, Pays-Bas, Hongrie - France, Suisse, République tchèque - Autriche, Croatie, - Pologne - Tous les autres pays membres de l'UE/de l'EEE <p>Orphelins et enfants qui ne savent pas où résident leurs parents : Caisse de Prestations familiales de Bavière Nord et du Bade-Wurtemberg Ouest.</p>	<p>Veillez déposer votre demande d'allocations familiales dès que vous résidez en Allemagne. Notez que le traitement de votre dossier pourra prendre un certain temps.</p>	<p>Attention : À partir du 1er janvier 2018, les allocations familiales seront versées avec un effet rétroactif de 6 mois seulement. La date de dépôt de votre demande sera déterminante.</p> <p>Cas transfrontaliers : p.ex. lorsqu'un parent ne travaille pas dans le pays dans lequel il réside ; lorsque les membres de la famille vivent séparément dans des pays différents.</p>	<p>Notification d'attribution d'allocations familiales (Kindergeldbescheid)</p>



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Famille/Enfants				
Allocation parentale (Elterngeld)/ Congé parental (Elternzeit)	Service local pour les allocations parentales (Elterngeldstelle) de votre lieu de résidence. La demande de congé parental devra être soumise à votre employeur.	Allocation parentale : demande à déposer dès la naissance, au plus tard au terme du 3ème mois de l'enfant. Congé parental : demande à soumettre à l'employeur au plus tard une semaine après la naissance de l'enfant.	Attention : l'allocation parentale sera versée avec effet rétroactif seulement pendant trois mois à compter de la date de votre demande. Informations sur l'allocation parentale	Notification d'attribution de l'allocation parentale (Elterngeldbescheid)
Naissance/ Mariage /Divorce	Bureau d'état-civil (Standesamt) de votre lieu de résidence.	P. ex. pour déclarer la naissance de votre enfant, pour votre mariage.		Certificat de naissance, certificat de mariage
Inscription en établissement d'accueil/ au jardin d'enfant (Kita/ Kindergarten)	Service d'Aide à l'Enfance et à la Jeunesse (Jugendamt) de votre lieu de résidence. (Chercher le service compétent)	Veillez vous informer à l'avance auprès du Service d'Aide à l'Enfance et à la Jeunesse (Jugendamt) compétent.	Informations sur l'inscription d'un enfant en établissement d'accueil/ au jardin enfant.	À Berlin : Bon (Gutschein) remis par l'établissement d'accueil
Inscription à l'école	Administration scolaire locale (Schulamt) de votre lieu de résidence. L'inscription se fait directement à l'école.	L'administration scolaire locale (Schulamt) envoie en temps voulu un courrier d'invitation pour l'inscription de l'enfant (École primaire).	École primaire : l'enfant doit être âgé de 6 ans à la date de référence fixée par l'État fédéré (Land). (Informations auprès de l'administration scolaire locale)	



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Retraite				
Faire sa demande de retraite	Assurance pension allemande (Deutsche Rentenversicherung) de votre lieu de résidence.	Au moins 3 mois avant votre départ à la retraite.	Vous pouvez également faire votre demande en ligne.	Notification de retraite (Rentenbescheid)

Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Personnes en situation de handicap				
Carte d'invalidité pour personnes gravement handicapées (Schwerbehinderterausweis)	Services d'aide sociale (Versorgungsamt) de votre lieu de résidence.		Degré de handicap : 50% et au-delà ; la carte donne accès à certains avantages notamment fiscaux, dans le cadre de l'exercice d'un emploi et pour l'utilisation des transports locaux.	Carte d'invalidité



Quoi ?	Quelle administration ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Naturalisation				
Naturalisation	Administration compétente en matière de naturalisation/ de nationalité (Einbürgerungs-/Staatsangehörigkeitsbehörde). (Veuillez vous renseigner auprès des services administratifs de votre ville ou arrondissement de résidence ou auprès du Service des Étrangers (Ausländerbehörde)).	Après avoir séjourné régulièrement en Allemagne pendant 8 ans.	Il est possible de conserver sa nationalité d'origine ; veuillez prendre connaissance des conditions requises pour obtenir la naturalisation .	Certificat de naturalisation et passeport allemand. (Coûts : environ 250 €, env. 50 € pour les mineurs)



Quoi ?	Quelle autorité ?	Quand ?	À noter	Document délivré
Autres				
Immatriculation de véhicules (Immatriculation, modification de l'immatriculation, désimmatriculation)	Service d'immatriculation de véhicules (Kfz- Zulassungsstelle) de votre lieu de résidence.	Dès que le véhicule qui devra être utilisé est sur place (prévoir environ 2 à 3 semaines).	Les services d'immatriculation fournissent des informations en ligne sur les documents à apporter (en fonction du véhicule).	Certificat d'immatriculation du véhicule (Kfz- Zulassungsbescheinigung)
Certifications	Certification officielle : Bürgeramt (Service d'information aux citoyens, Rathaus (Mairie) de votre lieu de résidence. Authentification (p. ex. de la signature d'un contrat) : veuillez consulter un notaire.		Certification officielle : l'autorité compétente certifie que la photocopie est conforme à l'original. Veuillez vous munir du document original et de la photocopie.	Copie certifiée (Coûts : entre 5 et 10 € environ)



La Déléguée fédérale à la Migration, aux Réfugiés
et à l'Intégration - Service pour l'Égalité
de Traitement des Travailleurs de l'UE



Bureau pour la
promotion de l'égalité des

Travailleurs de l'UE

Vous pourrez également trouver une administration en consultant ces sites :

behördenfinder
deutschland

Lien vers un assistant de recherche d'administration : <https://www.behördenfinder.de/opencms/searchjs.do>

handbook
germany

.... Informations sur les administrations locales : <https://handbookgermany.de/de/local-information.html>

Mentions légales

Service pour l'Égalité de Traitement des Travailleurs de l'UE
auprès de la Déléguée fédérale à la Migration,
aux Réfugiés et à l'Intégration.

Édité par :

La Déléguée fédérale à la Migration,
aux Réfugiés et à l'Intégration
Berlin, Mars 2018

Exclusion de responsabilité

Ces informations ont été collectées avec le plus grand soin.
Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne
l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité de ces informations.